

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET COURRIEL

Le 30 juin 2021

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal, Québec H4Z 1A2

**Objet : R-4041-2018, phase 2 HQD - Demande relative au programme GDP Affaires
(Phase 2) / Dépôt de la Demande de remboursement de frais du ROEE**
N/D : 1001-114-2

Chère consœur,

Suite à l'audience ayant eu lieu du 17 au 27 mai dernier dans le dossier mentionné en rubrique, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE) dépose sa demande de remboursement de frais en pièce jointe à la présente.

Tel qu'en fait état le courriel déposé sous la cote [C-ROEE-0036](#), Me Franklin Gertler a dû s'absenter de manière imprévue pour la durée de l'audience. La demande de frais reflète donc la participation de Me Gabrielle Champigny, qui a représenté le ROEE durant cette audience, ainsi que celle de Me Prunelle Thibault-Bédard, qui lui a offert un soutien dans les circonstances.

Nous demandons respectueusement à la Régie d'accueillir la présente demande de frais, jugeant l'intervention du ROEE à la phase 2 du dossier en rubrique utile à ses délibérations et les frais réclamés raisonnables et nécessaires.

Par ailleurs, le ROEE rappelle qu'il a déposé une autre demande de frais le 8 avril dernier ([C-ROEE-0028](#) et [C-ROEE-0029](#)) dans le cadre de la phase 2 du présent dossier, pour les frais encourus par sa participation aux procédures et à l'audience en Cour supérieure afin de contester la demande de sursis des décisions D-2020-095 et D-2020-105 et le pourvoi en contrôle judiciaire d'Hydro-Québec. Le ROEE fait valoir respectueusement à la Régie qu'il y aurait lieu de statuer sur cette demande dans un avenir rapproché ou simultanément à la présente demande de frais. De plus, s'il s'agit de la manière la plus efficace de traiter les deux demandes, il serait possible, selon le ROEE, qu'elles soient tranchées à même la décision de la Régie sur le fond de la présente phase 2.

Enfin, considérant le fait que Me Gertler est encore en convalescence, nous demandons respectueusement à la Régie de pardonner le retard dans le dépôt de la présente demande de frais.

Veillez accepter, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

(s) Gabrielle Champigny

par : Franklin S. Gertler, avocat
Gabrielle Champigny, avocate

FSG/bz

p.j. Demande de remboursement de frais du ROÉÉ

c. c.: (courriel seulement)

Me Simon Turmel, Hydro-Québec

Me Jean-Olivier Tremblay, Hydro-Québec

Jean-Pierre Finet, analyste

Bertrand Schepper, analyste

Laurence Leduc-Primeau, coordination ROÉÉ